

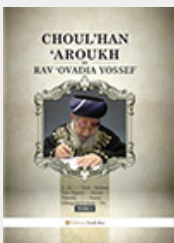


Traité Pessa'him

Michna 7 - Chapitre 10

יז מזגו לו כוס שלישי, בירך על מזונו; רביעי, גומר עליו את הלל
ואומר עליו ברכת השיר. בין הכוסות
האלו--אם רצה לשתות, ישתה; בין שלישי לרביעי, לא ישתה.

On lui verse une troisième coupe de vin et il récite la prière de grâce pour son repas. Une quatrième sur laquelle il termine le Hallel. En le clôturant par Birkat HaChir (la bénédiction du chant). Entre ces verres, s'il veut boire, c'est permis, mais entre le troisième et le quatrième, il ne doit rien boire.



Choul'han 'Aroukh du Rav 'Ovadia Yossef (tome 4)

Les décisions halakhiques du Rav Ovadia Yossef dans un style clair et concis. Tome 4.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions